



...Ensemble en 2015 !

## Edito...

- 2 Hommage
- 3 L'Assemblée Générale
- 4 Rétrospectives
- 6 Vie de notre quartier
- 7 Vie pratique
- 8 Faune et Flore
- 9 Cuisine
- 11 Détente

## Mot de la Présidente

*L'Amicale du quartier Saint-Georges vous remercie de votre présence lors des manifestations et espère vous retrouver à ses côtés tout au long de l'année.*

*Animer la vie d'un quartier n'est pas chose facile... Mais grâce aux bénévoles, l'Amicale a encore pu vous proposer de nombreuses activités cette année.*

*Nous avons déniché un nouveau lieu pour animer de nouvelles activités : le centre aéré de Cabochon.*

*Nous avons besoin de vous et attendons vos suggestions et souhaits...*

*En ces temps difficiles, l'Amicale œuvre pour rompre l'isolement et rassembler TOUS les habitants du quartier dans un esprit convivial quel que soient les différences culturelles.*

*Alors n'hésitez plus venez nous rejoindre. Sans vous l'Amicale ne peut exister !!!*

*Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé tout au long de l'année et ont œuvré à la réussite des activités.*

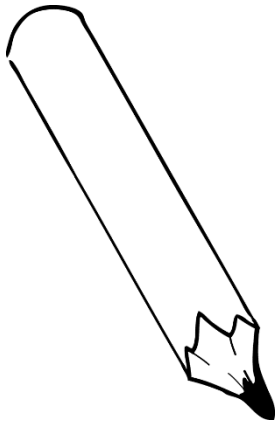
*Amicalement  
Isabelle Gourjault*



*Pour*

*Ceux-là Hardis Acteurs Rebelles Légitimes Ignominieusement Exécutés*

*Je suis ...*



*Critique*

*Humaniste*

*Actif*

*Réactif*

*Libre*

*Infini*

*Empathie*

*Dans ta liberté France meurtrie  
Pour dire au monde les injustices  
D'accepter de côtoyer le risque  
Presse-toi de te lever unie*

*Pays des droits touché en son sein  
Le crayon criblé de balles geint  
L'encre a coulé comme sang divin  
Il s'y lit la peine pas la fin*

*Tous les fusils insensés jamais  
N'arrêteront le flot de la presse  
La rebelle au travers de sa messe  
Lève le voile et livre le vrai*

*Vivre en république est à ce prix*

*Nicole LIERRE CHARLIE*

*(après l'attentat du 7 janvier 2015 contre Charlie Hebdo)*

*Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie.  
(Jacques Prévert)*

# L'A.G. du vendredi 28 novembre

La Présidente, Isabelle GOURJAULT tient à remercier les personnes présentes, trop peu nombreuses, les membres du bureau, et les membres du Conseil d'Administration et également, Claude DIEUZAIDE, animateur gym, Jean-Christophe JOLLIVARD, pour le site « Web » de l'Amicale. Elle remercie aussi Mme VILLANFIN, Responsable du Quartier-Ouest, Mme BARABAN, Conseillère Générale, les organismes intervenants tels que ESCALE HABITAT, pour la location de la salle de réunion ainsi, que le CLUB DE RUGBY DE BLOIS et le CRJS.

Il est précisé que l'exercice porte sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2014.

Xavier LEBRETON présente le rapport moral. Il rappelle que les manifestations, organisées par l'AMICALE demeurent les moteurs pour rassembler les habitants du quartier. Il souligne, également, l'esprit de l'AMICALE, qui lie un « tissu d'Amitié », et fait appel aux suggestions pour la création d'autres manifestations.

L'Amicale, c'est aussi l'édition de la gazette annuelle, un journal du quartier qui paraît chaque année.

La prochaine gazette sera éditée, après cette Assemblée Générale. Les gens du quartier semblent y être très attachés, mais l'Amicale a des difficultés pour trouver des articles ; ainsi, tous les habitants du quartier peuvent apporter leurs idées pour écrire un article.

L'amicale c'est également des relations extérieures avec :

- La Municipalité : pour toutes les aides apportées.
- Le Rugby Club Blésois : prêt de la salle pour le concours de belote. Cette année, l'Amicale n'a pas pu avoir cette salle pour l'après-midi « jeux /galettes », ni pour la Fête de l'Amitié.
- Escale Habitat de Blois : pour la location de la salle de réunions, tout au long de l'année.
- Le C.R.J.S : pour son aide apportée au Vide-Grenier.

- L'Association « Merci pour Eux » : pour les bonnes relations.
- La Société SRS : pour le prêt d'un camion, et don des tapis pour le concours de Belote.

Au sujet de la location de la salle du Club House de Rugby, la Présidente, Isabelle GOURJAULT ajoute le point suivant :

Isabelle GOURJAULT a rencontré des représentants de la Municipalité : la Conseillère du QUARTIER OUEST, Madame VILLANFIN, ainsi que Monsieur HERVE, à propos de la salle du rugby club.

Mr HERVE a expliqué que le problème ne venait pas de l'Amicale, mais était un problème interne, entre le Club de Rugby et la Mairie. Des négociations sont en cours de finalisation, et Mr HERVE a d'ores et déjà confirmé que l'AMICALE pourrait disposer de cette salle pour la Fête de l'Amitié, sous réserve des disponibilités.

Anique MOUSSET, Trésorière, présente le rapport comptable et financier de l'année 2013/2014 (analyse des recettes et des dépenses, Bilan, Compte de résultat).

Le bilan 2013/2014 fait ressortir un déficit de 444,18 €, dû à l'annulation du Vide-Grenier.

Ceci étant, l'Amicale dispose d'une trésorerie disponible de 3 000 € (Livret A) + compte-courant créditeur à la Caisse d'Epargne.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

La présidente présente Mme VILLANFIN qui remplace Mme BARABAN en tant que Conseillère du Quartier-Ouest de Blois. Elle est à la disposition de l'Amicale et des habitants du Quartier St-Georges et est à l'écoute de tout problème sur ce secteur.

Elle a bien pris note de la problématique sur la disponibilité des salles, pour l'organisation des manifestations et propose une réflexion sur un autre endroit, à l'Espace Cabochon.

Par ailleurs, elle souligne qu'afin de mieux faire connaître l'Amicale, un article pourrait être fait dans le « BLOIS-MAG ».

Puis nous passons au vote. Seuls sont autorisés à voter les adultes à jour de leur cotisation au titre de l'exercice précédent.

Isabelle GOURJAULT informe qu'il y a toujours 2 postes à pourvoir, au sein de l'Amicale.

Tout habitant du quartier peut présenter sa candidature pour rejoindre l'Amicale.

Pour l'année 2014/2015, trois postes sont à renouveler :

- Isabelle GOURJAULT,
- Patrick BERLOT,
- Xavier LEBRETON.

Les votes sont faits à « mains levées », et à l'unanimité, ces 3 membres sont renouvelés.

L'assemblée générale s'est terminée à 22h00 par un cocktail dans la bonne humeur et la convivialité.

---

## Le nouveau Conseil

*Présidente : Isabelle Gourjault*  
*Vice-Président : J-Charles Bernard*  
*Trésorière : Anique Mousset*  
*Secrétaire : Mireille Barot*  
*Secrétaire-adjoint : Xavier Lebreton*

## Les autres membres du conseil d'administration

*Pascal Tavenier*  
*J-Christophe Jollivard*  
*Patrick Berlot*  
*Daniël Moelo*  
*Franck Mettrard*

---

# La randonnée pédestre

C'est le dimanche 23 mars 2014 que nous avons organisé notre randonnée pédestre annuelle.

Face à une forte concurrence ce jour-là, 252 marcheurs, dont quelques enfants, ont choisi notre association pour découvrir ou redécouvrir notre quartier (départ et arrivée rue de la Taille aux Moines), Les Grouëts et la forêt Domaniale, chacun à son rythme.



*A vos baskets ou chaussures de marche....*

L'hiver très humide avait fait naître quelques inquiétudes quant au bon déroulement de cette manifestation, notamment en sous-bois. Mais la douceur printanière revenue a rendu très praticable et très agréable les trois parcours de 8, 13 et 20 km.

A mi-chemin, J-Charles et sa bande apportait le réconfort nécessaire par un ravitaillement généreux (même pour les toutous) dans une ambiance des plus chaleureuses où planaient les senteurs épicées de boissons chaudes.



Au retour, après le grand bol d'air, le verre de l'amitié venait clore cette matinée.

Les commentaires élogieux déposés sur notre livre d'or nous encouragent à renouveler l'opération en 2015.

## Concours de belote le 14 décembre 2013

C'est la première fois que l'amicale organisait un concours de belote en individuel sans annonce. Il s'est déroulé dans la salle du rugby club. 44 concurrents se sont inscrits et ont passé l'après-midi à jouer dans la bonne humeur. Chacun est reparti avec un lot, satisfait et impatient de revenir.

## L'Après-midi jeux et galette le 26 janvier 2014

C'est dans la bonne humeur qu'une trentaine de personnes s'est réunie pour un après-midi jeux. Certains ont joué à la Belote pendant que d'autres jouaient au Triomino ou au Scrabble. Tout le monde a passé un bon moment et la journée s'est terminée autour d'un verre de cidre et une bonne part de galette.

## Galette au cours de gym le 27 janvier 2014

La galette est toujours très attendue par les « sportifs » car c'est le moment où les deux groupes (Taï chi et gym) se rencontrent pour mieux se connaître et pour discuter en toute convivialité. Comme chaque année, c'est Charly qui nous a apporté les galettes et le cidre.

## Immeubles en fête le 23 mai 2014

Cette année, immeuble en fête a été organisé près du terrain de pétanque. La météo était incertaine mais Anique et Jacques Mousset ont installé leur camping-car pour abriter les plats sous leur auvent.

La participation a été satisfaisante et la dégustation s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. Merci à tous ceux qui nous ont fait goûter à leurs spécialités.

Rendez-vous l'an prochain et surprenez-nous !!



## Concours de pétanque Juin 2014

Nous avons eu 18 participants au concours de pétanque, un peu moins que l'an dernier sans doute à cause de la météo. Les concurrents ont joués parfois avec la pluie ce qui ne les a pas découragés.

Les lots ont été distribués avant l'apéro offert par l'amicale. Cette année nous n'avons pas pu organiser notre fête de l'amitié qui conclue le concours de pétanque faute de salle. Nous n'avons pas pu obtenir la salle du rugby club.

## La gym et le Tai Chi avec Claude

Cette année, 38 personnes se sont inscrites, dont quatre couples, cette saison sur les deux cours. Un couple vient même depuis 6 ans de Vendôme. La majorité viennent au Tai chi (nous sommes en moyenne une vingtaine chaque Lundi).

Pour ce qui est de la Gymnastique d'entretien, nous sommes en moyenne de 12 à 15.

Certaines personnes font les deux séances à la suite. Nous avons des adeptes qui nous viennent des communes d'Averdon, de Saint-Gervais, de La chaussée Saint-Victor, des Noëls. Nous commençons à avoir un peu plus de personnes du quartier ou de ses environs proches. Cette Année, nous avons 8 personnes nouvelles dont un Monsieur.

J'ai beaucoup de plaisir à faire ces séances car les groupes sont vraiment très sympathiques.

Il est très agréable de constater que les nouveaux font tout de suite partie du groupe ; en effet, les plus anciens n'hésitent pas à aider les nouveaux, surtout au Tai Chi.

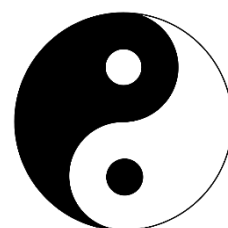


## Respirer le mouvement...

Le terme peut paraître un peu curieux mais il est plein de signification. En effet, respirer, nous le faisons heureusement sans nous en rendre compte, c'est un acte réflexe. Mais très souvent on agit à contre-courant de notre respiration naturelle, ce qui fait que l'on se fatigue vite, que l'on s'essouffle rapidement. On s'étonne souvent d'entendre les joueuses ou les joueurs de tennis pousser des râles au moment de la frappe ; on se dit que c'est du cinéma. Et bien pas du tout. Un effort ne peut se faire naturellement avec efficacité et avec une moindre fatigue que s'il est réalisé pendant la phase expiratoire.

L'expiration entraîne un gainage naturel de toute la zone abdominale ce qui permet de fixer la colonne lombaire en la protégeant d'un faux mouvement. On a souvent perdu cet acte naturel d'inspirer lors de la préparation d'un mouvement et d'expirer en le réalisant. Il est donc bon de réapprendre volontairement cette respiration naturelle et harmonieuse. Une façon agréable de retrouver cette harmonie plus ou moins perdue peut se faire par la pratique du Gi Gong et du Tai Chi Chuan dans laquelle cette respiration harmonieuse est l'une des bases.

Notre groupe de Tai Chi du Lundi soir l'a très bien compris et je note un peu plus à chaque séance les progrès en ce domaine car cette harmonie respiratoire entraîne en même temps une aisance croissante dans la réalisation du mouvement et ça, ça se voit.



# Qui était Louis-Jean Le Pallec...



1917 - 1944

**Résistant, lieutenant F.F.I.  
(Forces Françaises de  
l'Intérieur).**



Né à Vannes le 24 mai 1917, Louis-Jean Le Pallec poursuit ses études à l'école vétérinaire de Toulouse. Après avoir fait son service militaire à Saumur comme aspirant dans la cavalerie, il fut nommé directeur des services vétérinaires de Loir-et-Cher. Pendant l'Occupation, ses relations amicales avec Robert Mauger et Kléber Lousteau, notamment, l'amènèrent à entrer dans la Résistance. Il prit alors le commandement de la section de Contres du mouvement Libération Nord.

Louis-Jean Le Pallec participa activement à la libération de Blois en août 1944. Dès le 11 août, il dirigea le commando chargé d'occuper les locaux de la milice. Pendant 6 jours, il organisa le groupe et captura quatre miliciens revenus dans l'espoir de récupérer fichiers et dossiers oubliés dans leur fuite.

S'opposant à ce qu'ils soient jugés et fusillés dans les caves du bâtiment, il les remit entre les mains de la police blésoise.

Le 16 août 1944, il était à la tête de la section qui se rendit à la préfecture pour y installer Louis Keller dans ses fonctions de préfet de la Libération. En tournée d'inspection sur les bords de la Loire, Louis-Jean Le Pallec fut tué le 20 août 1944 par une balle allemande tirée de Vienne lorsqu'il voulut porter secours à un blessé.

Mort pour la France à 27 ans, il obtint à titre posthume, la Légion d'honneur et la médaille de la Résistance.

Source : les noms de rue de Blois .....  
de Pascal Nourrisson

## « Les papillons blancs »



L'IME (Institut Médico-Educatif) « Les Grouëts » est un établissement de l'association ADAPEI 41 « Les Papillons Blancs du Loir et Cher », qui accueille des enfants et adolescents de 6 à 20 ans, en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés (polyhandicaps). Inauguré en 1972 sur le site actuel : 33, rue de l'Amiral Querville, cet établissement est autorisé aujourd'hui pour 52 places. Il comprend 5 sections :

1. La SEES (Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée) qui a pour vocation de dispenser une éducation spécialisée à des enfants âgés de 6 à 13 ans. Cette section assure les enseignements scolaires (mise à disposition par l'Education Nationale d'enseignants spécialisés), le développement de la personnalité et la socialisation des enfants.

2. La SIPFP (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle) qui s'adresse aux adolescents, âgés de 13/14 ans à 20 ans. Cette section est axée sur le maintien et la poursuite des acquisitions, la formation préprofessionnelle et professionnelle en ateliers, les soutiens spécifiques rééducatifs et thérapeutiques. La SIPFP comprend deux ateliers :

- entretien des espaces verts,
- maintenance et hygiène des locaux.

3. La Maison Le Tremplin (section d'éducation pour les jeunes présentant un handicap associé) qui a pour objectifs de développer l'autonomie, la socialisation et le rapport aux autres, de développer la confiance et la maîtrise de soi et de favoriser l'accès aux fonctions sensorielles à partir des savoir-faire et des acquis.

4. La section pour enfants polyhandicapés qui propose une prise en charge très spécialisée et très individualisée.

La santé est la première préoccupation. La qualité de vie et l'éveil sont des priorités, dans le respect du rythme et des besoins de chacun des enfants.

5. La MAT (Maison d'accueil temporaire) qui dispose de 3 places d'accueil temporaire et 1 place d'accueil temporaire d'urgence pour des enfants et adolescents polyhandicapés.





## Le détecteur de Fumée

Depuis le 8 mars dernier, toutes les habitations doivent être équipées d'un détecteur de fumée. Il n'est pas trop tard pour en acheter un. Quelques conseils peuvent cependant s'avérer utiles :

- La Loi prévoit un détecteur par logement à placer à proximité des chambres (son but étant de vous réveiller en cas d'incendie ou de dégagement de fumée). Faites preuve de bon sens, rien de vous empêche d'en installer plusieurs. Au moins un par étage sur les logements à plusieurs niveaux, en général en haut de l'escalier ou palier. Vous fumez au lit, vous avez une couverture chauffante ou un chauffage d'appoint, alors mettez en un dans votre chambre. Pourquoi pas un dans le garage si vous y garer votre véhicule ou dans la pièce où vous avez des appareils électriques qui peuvent générer des courts circuits. Par contre ne les installez pas dans la cuisine ou salle de bain à cause des vapeurs grasses ou humides qui peuvent nuire au bon fonctionnement.
- Ces détecteurs se trouvent facilement dans le commerce pour un prix très raisonnable (souvent entre 10 et 20 euros pièce).

- Ils doivent être conformes à la norme européenne EN 14 604 (NF EN 14 604 en France). **Soyez donc vigilants si vous les achetez sur Internet et attention aux démarcheurs à domicile, même déguisés en pompiers ou soi-disant envoyés par la mairie qui vendent ces produits très très cher avec contrat d'entretien annuel. Gare aux arnaques !!**
- Ces détecteurs fonctionnent avec des piles, il suffit juste de s'assurer régulièrement que les piles ne sont pas usées.
- Certains possèdent unedouble fonction, détecteur de fumée et détecteur de monoxyde de carbone pour ceux qui ont un appareil à combustion.
- Il est préférable d'installer des détecteurs distincts pour une utilisation optimale.

### ***\*Important pour les locataires :***

Quand le logement est occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut :

- ❖ soit, fournir le détecteur à son locataire
- ❖ soit, lui rembourser l'achat.

Dans ces 2 cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur. Seul LOIR-ET-CHER LOGEMENT s'est engagé à l'achat et la pose du matériel.

## Groupement d'achats

Avec l'idée de permettre l'accès à des produits bio et de proximité à tous, un groupe d'habitants, les Colibris de la Quinière, vous propose :

- ❖ Une Distribution tous les 15 jours de produits bio (sur commande) sans engagement dans le temps.
- ❖ Des Ateliers cuisine, ateliers trucs et astuces, visites des producteurs, cueillettes, expos...

Tout cela dans la joie et la bonne humeur ! Rejoignez-les sur ce projet à tout moment !

### **Pour plus d'info :**

Les Colibris, Centre social de La Quinière ; Tél. 02 54 43 72 07  
Courriel :

[grpt.achat.quiniere@gmail.com](mailto:grpt.achat.quiniere@gmail.com)



## Savoir vivre...



Nous vous rappelons que **TOUS les chiens (les gros comme les petits)** doivent être tenus en laisse dès lors qu'ils se promènent sur la voie publique. Vous devez également ramasser les crottes de vos chers toutous.

Merci de bien vouloir respecter ces consignes pour une meilleure cohabitation entre les habitants du quartier.

# Le frelon asiatique

**Le sud de la France et l'Aquitaine sont les régions les plus touchées actuellement mais bientôt aucune région ne sera épargnée.**

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Les nids se désagrègent dès mi-novembre.

Seules les jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc, pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir... Les reines ne vivent qu'une seule année.

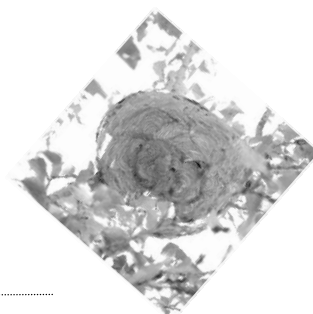
En disposant des **pièges** dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids: 1 reine = 2.000 à 3.000 individus et jusqu'à + de 8000 pour les plus grosses !

*Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse, puis verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à la fin avril début mai. Après cette date les futures reines auront commencé à se reproduire.*



**L'an passé avec 1 seul piège, à DAX.... 72 frelons ont été éliminés**

*Alors tous à vos pièges !!!*



# Du Cèpe à la Chanterelle



Il y a bien longtemps « Dame Nature » a eu la bonne idée de faire pousser des champignons. Les humains gourmands, ont vite succombé à leur charme gustatif mais aussi au plaisir d'une bonne promenade en allant les ramasser en forêt. Il n'est pas nécessaire de faire beaucoup de kilomètres pour remplir son panier de quelques cèpes, trompettes, pieds bleus, etc.

Notre quartier à l'avantage d'être bordé par la forêt domaniale de Blois qui regorge d'une grande diversité de champignons. Des cèpes à partir de septembre, des pieds de mouton et des trompettes de la mort en octobre/novembre et puis les chanterelles en fin de saison. Les fins gourmets auront de quoi se régaler.

Quelques privilégiés verront apparaître dès le printemps, sur leur pelouse des « ronds de sorcière » rempli de Tricolomes de la Saint Georges (mousseron vrai, mousseron de printemps) un excellent comestible. L'automne fera quelques surprises à ceux qui découvriront des marasmes des Oréades (faux mousserons, mousserons d'automne) divins en omelette.



*Excellentes recettes page suivante...*



## Filet mignon aux cèpes, sauce au foie gras\*\*\*\*

Pour 6 à 8 personnes

- 2 filets mignons de porc moyens (environ 500 g chacun) , 1 noix de beurre , sel, poivre.
- Pour la sauce: 20 g de cèpes séchés , 2 échalotes , 20 g de beurre , 5 cl de cognac , 20 cl de fond de veau (2 cc de fond de veau en poudre reconstitué avec 20 cl d'eau de trempage des cèpes filtrée) , 150 g de foie gras , 20 cl de crème fraîche liquide , sel, poivre.

*Réhydrater les cèpes dans de l'eau tiède puis filtrer l'eau de trempage pour en conserver 20cl. Préchauffer le four à 200°.*

*Dans une grande poêle, faire fondre une noix de beurre et y faire dorer les filets mignons sur toutes les faces. Saler et poivrer, puis les placer dans un plat allant au four (avec couvercle). Enfourner et laisser cuire couvert 25-30 min.*

*Pendant ce temps, rajouter les 20 g de beurre dans la même poêle et y faire suer les échalotes émincées. Ajouter les cèpes et mélanger. Arroser de cognac et flamber hors du feu (attention, sous la hotte éteinte). Ajouter le fond de veau et faire réduire un peu à feu doux.*

*Dans une casserole, faire fondre le foie gras en morceaux dans la crème sur feu doux. Mixer à l'aide d'un mixeur plongeant afin d'obtenir une sauce bien lisse puis l'ajouter dans la poêle. Ajuster l'assaisonnement.*

*Quand les filets mignons sont cuits, les sortir du four et les déposer sur une planche à découper pour les couper en tranches (pas trop fines). Dans le plat de cuisson, verser le contenu de la poêle et mélanger avec le jus rendu par la viande. Replacer les tranches de filets dans la sauce. Servir aussitôt accompagné de gratin de pommes de terre par exemple, ou replacer le couvercle du plat et réserver au chaud jusqu'au moment de servir.*

## Saint-Jacques poêlées, trompettes et lard fumé\*\*\*\*

Pour 2 personnes

- 6 belles noix de Saint-Jacques
- 130 g de trompettes de la mort nettoyées
- 2 fines tranches de lard fumé coupées en lamelles
- 1 cuillère à café d'ail haché
- 1 cuillère à soupe de ciboulette ciselée
- 1 cuillère à soupe de persil haché
- 15 cl de crème liquide

**Préparation : 20 min - Cuisson : 10 min**

*Faire sauter dans une grande poêle les trompettes avec du beurre, ajouter l'ail, le persil et la ciboulette. Saler, poivrer et laisser dans un coin de la poêle.*

*Déposer dans la même poêle les Saint-Jacques (ne pas saler ni poivrer) et le lard fumé, apporter une légère coloration.*

*Dresser dans les assiettes en commençant par les trompettes, disposer dessus les noix de Saint-Jacques, surmonter ces dernières de tranches de lard fumé.*

*Pour finir, Déglacer la poêle avec la crème liquide, pour décoller les sucs des cuissons qui donneront beaucoup de saveur, faire un peu réduire et servir autour de la préparation.*

# Les manifestations en 2014 et 2015

- Tous les lundis (hors vacances scolaires)  
cours de Tai Chi et de Gym de 18h30 à 21h00
- Samedi 20 décembre 2014 : concours de belote
- Dimanche 18 janvier 2015 : après-midi jeux et galettes
- Samedi 14 février 2015 : soirée théâtre avec la  
« troupe de l'Ecole Buissonnière »
- Dimanche 22 mars 2015 : randonnée pédestre
- Samedi 18 avril 2015 : concours de belote
- Vendredi 29 mai 2015 : fête des voisins – immeuble en fête
- Samedi 13 juin 2015 : concours de pétanque – fête de l'amitié
- Samedi 19 septembre 2015 : vide-grenier



## **Bulletin d'adhésion 2015/2016 (valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août)**

Madame, Monsieur .....

Adresse .....

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'Amicale Saint-Georges :

10 € pour une adhésion famille                       6 € pour une adhésion individuelle

10 € pour une adhésion Gym/Tai Chi Chuan ; **Vous devez aussi  
adhérer en famille ou individuelle**

**Chèque à l'ordre de l'Amicale St-Georges** à adresser chez : Mr J-C BERNARD – 36 rue Paul Foulet – 41000 Blois

Tél : 02 54 43 75 01 ou 06 88 01 96 37

mail : [quartier-st-georges@laposte.net](mailto:quartier-st-georges@laposte.net)

internet : [www.AmicaleSaintGeorges.c.la](http://www.AmicaleSaintGeorges.c.la)

**Dès réception du paiement, vous recevrez votre carte d'adhérent.**





*La vraie amitié, la vraie fraternité,  
ce n'est pas derrière un écran qu'on la trouve,  
mais dans la main de l'autre qu'on serre.*



*Cette année-là, l'Amicale du Quartier Saint-Georges a remporté le concours  
« photos de la fête des voisins » organisé par la Ville de Blois.*